

Editorial

Nouveauté : programme DPC pour les kinésithérapeutes et les infirmières!



A mon arrivée au réseau LCD, j'ai rapidement constaté que ma formation initiale en soins infirmiers et mon expérience de terrain à domicile n'étaient pas suffisantes pour appréhender la complexité de la prise en charge des patients douloureux chroniques.

Lors des premières consultations d'orientation effectuées en binôme avec le médecin, j'ai été saisie par la souffrance morale et physique des patients que j'ai dû affronter sans avoir le soin comme vecteur de communication.

Il me fallait apprendre à accueillir la plainte douloureuse des patients et à la transformer en projet de soins pluridisciplinaire en lien avec les autres professionnels de santé gravitant autour du patient.

Grâce au réseau LCD, j'ai pu suivre une formation à l'Education Thérapeutique du Patient et obtenir le diplôme universitaire « *Formation des professionnels de santé à la prise en charge de la douleur* » de l'hôpital Saint Antoine. L'acquisition et la mise à jour régulière de mes connaissances sur la douleur chronique, les pathologies et leurs traitements ou encore leur mode de prise en charge consolident et élargissent toujours un peu plus le champ de mes compétences professionnelles infirmières.

Ces formations combinées à mon expérience de terrain toujours grandissante me permettent aujourd'hui d'être beaucoup plus à l'aise pour écouter et analyser la plainte douloureuse des patients.

Instauré par la loi HPST du 21 juillet 2009, le Développement Professionnel Continu (DPC) constitue « *une obligation pour tous les professionnels de santé et un dispositif essentiel pour améliorer la prise en charge des patients et pour accompagner les évolutions du système de santé* ».

Les professionnels de santé doivent donc satisfaire à leur obligation en s'inscrivant chaque année à un programme de leur choix en échange d'une indemnisation forfaitaire en fonction de leur profession.

AVHLCD, en tant qu'organisme DPC, élargit cette année son offre de formation puisque, en plus des médecins, elle a obtenu l'agrément pour les professions infirmières et kinésithérapeutes.

Si le thème de la douleur vous intéresse, si vous vous interrogez sur vos pratiques professionnelles et souhaitez optimiser la qualité de la prise en charge de la douleur de vos patients, alors plus d'hésitation ! Contactez le réseau LCD au 01 43 41 14 00 et consultez notre article sur le DPC ci-dessous.

Nous vous proposons de vous accompagner dans les démarches d'inscription à notre programme « *Améliorer la prise en charge des patients souffrant de douleurs chroniques et /ou en fin de vie* ».

Bonne rentrée à tous !

Gaëlle Savigneau
Infirmière Douleur Coordinatrice
Réseau LCD depuis 2012